



EXTRAIT DES DECISIONS
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°03-2017

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	5
Présents	4
Pour	4
Contre	0
Non participation au vote	0

L'an deux mille dix-sept,

le seize mars à quatorze heures quinze,

le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne s'est réuni dans la salle du conseil d'administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, président.

Etaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Jean-Marc ROZE, Jean-Raymond EGON, Et Madame Frédérique SCHULTHESS.

OBJET: SORTIE D'INVENTAIRE D'UN FOURGON POMPE TONNE HORS ROUTE (FPTHR) POUR CESSION A LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS POUR LE CENTRE DE SECOURS DE MUIZON

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L1424-27,

Vu la délibération n°10/2015 du 22 mai 2015 du conseil d'administration donnant délégation de compétence au bureau,

Vu le rapport du Président du Bureau du conseil d'administration,

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration :

- **DECIDE** de sortir de l'inventaire le véhicule suivant afin de le céder à la communauté urbaine du Grand Reims :
 - fourgon pompe tonne hors route (FPTHR), châssis Renault RVI, équipementier SIDES, date de première mise en circulation : 08/12/1992 – immatriculé 9700 VD 51.
- **FIXE** le prix du véhicule à 7 500 € toutes taxes comprises.
- **AUTORISE** le Président à signer les actes relatifs à cette décision.

Le Président
Charles de COURSON

ACTE REQU LE
29 MARS 2017
PREFECTURE DE LA MARNE
DRCL